Image not found or type unknown

Autorisation sortie territoire mineur

Par **vincent**, le **09/10/2009** à **22:18**

Bonjour,
je suis en instance de divorce j'ai un enfant de 5 ans j'ai la garde et autorité parentale conjointe. pour partir en tunisie pour une semaine avec mon fils j'ai pas l'accort du père pour mon fils. Quoi faire? est ce que j'ai le droit de partir pendant la période de mon droit de garde sans prévenir le père? j'ai le passeport de mon fils, est ce que je demande une autorisation de sortie pour mon fils? merci de m'aider svp.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés